



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Capitaine Luc-Fortin du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le mercredi 4 mai 2022 à 18 h 30, édifice Henryville et via la plateforme TEAMS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Josée Roberge – directrice de l'école
Madame Alexandra Courtemanche – personnel de soutien
Madame Alexandra Beaudet – parent
Madame Roxanne Dazé – parent
Madame Marie-Pier Pelletier –technicienne du service de garde
Madame Marie-Ève Millaire – personnel professionnel
Madame Mélanie Lorrain – enseignante
Madame Danielle Berleur – enseignante
Madame Josiane Fabry – membre de la communauté
Madame Josiane Duval-Beaudin – Parent substitut
Madame Mélanie Ménard – Vice-présidente

ÉTAIT ABSENT :

Monsieur Frédéric Davignon – président du CÉ
Madame Fauve D'Amour-Thibodeau – parent

INVITÉE :

Madame Johanne Savoie

1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 18 h 33.

M^{me} Mélanie Ménard, Vice-présidente, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-05-04-CÉ-162

L'ordre du jour est lu par M^{me} Mélanie Ménard.

Il est proposé par M^{me} Marie-Ève Millaire:

D'adopter l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 23 mars 2022

Résolution 2022-05-04-CÉ-163

Il est proposé par M^{me} Danielle Berleur :

D'adopter le procès-verbal du 23 mars 2022 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Parole au public (10 minutes) (Teams)

Aucun public.

5. Mot du président et correspondance reçue

Résolution 2022-05-04-CÉ-164

**5.1 Résolution du document critères de sélections d'une direction.
(Approbation)**

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain :

D'approuver le statu quo du document de critères de sélection d'une direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. Sujets de la direction.

6.1 Calendrier scolaire 22-23 (information).

M^{me} Josée Roberge présente le calendrier scolaire 2022-2023.

Les Journées pédagogiques mobiles seront les suivantes: le 9 décembre 2022 et le 9 juin 2023

Les journées de fin d'étape seront les suivantes : 1^{re} étape le 11 novembre 2022, 2^e étape le 24 février 2023 et 3^e étape le 23 juin 2023.

JS FD

6.2 Suivi des FDS (information)

M^{me} Johanne Savoie présente la mise à jour du tableau du fonds à destination spéciale.

6.3 Code de vie 22-23 (approbation)

Résolution 2022-05-04-CÉ-165

M^{me} Johanne Savoie présente le code de vie pour 2022-2023.

Ajout concernant le maquillage.

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain :

D'approuver le code de vie pour l'année scolaire 2022-2023 tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Plan de lutte 22-23 (approbation)

Résolution 2022-05-04-CÉ-166

M^{me} Johanne Savoie présente le plan de lutte pour l'année scolaire 2022-2023. Il y a quelques coquilles, celles-ci seront corrigées.

Il est proposé par M^{me} Marie-Ève Millaire :

D'approuver le plan de lutte pour l'année scolaire 2022-2023 après correction des coquilles.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Activités à venir (approbation)

6.5.1 *Gala Méritas dérangement à l'horaire et demande de FDS environ 200\$ par édifice (approbation)*

Résolution 2022-05-04-CÉ-167

Il est proposé par M^{me} Marie-Ève Millaire :

Qu'il y ait dérangement à l'horaire pour le gala méritas et qu'un montant de 200 \$ soit pris dans le fonds à destination spéciale pour cette activité.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ



6.5.2 Demande FDS-OPP pour payer les frais des albums de finissants environ 160\$ (approbation)

Résolution 2022-05-04-CÉ-168

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain :

Qu'un montant approximatif de 160 \$ soit pris dans le fonds à destination spéciale (OPP) pour payer les frais des albums de finissants pour les deux édifices.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.5.3 Demande FDS-OPP pour payer les frais de l'activité des finissants.

Résolution 2022-05-04-CÉ-169

Demande d'environ 150 \$ à Henryville et d'environ 300 \$ à Saint-Sébastien.

Il est proposé par M^{me} Danielle Berleur :

Qu'un montant soit pris dans le fonds à destination spéciale (OPP) pour payer les frais de l'activité des finissants dans les deux édifices.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.5.4 Autorisation pour dérangement à l'horaire pour l'activité avec les pompiers à Henryville, date à déterminer.

Résolution 2022-05-04-CÉ-170

Il est proposé par M^{me} Alexandra Beaudet :

Qu'il y ait dérangement à l'horaire pour l'activité avec les pompiers à Henryville.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ



6.5.5 Autorisation pour dérangement à l'horaire pour l'activité fin d'année à Henryville, date à déterminer.

Résolution 2022-05-04-CÉ-171

M^{me} Mélanie Lorrain présente les activités de fin d'année de Saint-Sébastien. Parmi celles-ci, il y aurait une location de patins à roues alignées.

Les enseignants procéderont à un sondage auprès de leurs élèves pour savoir le nombre d'entre eux qui ont un casque.

M^{me} Alexandra Beaudet suggère de prendre un montant dans le fonds à destination spéciale pour la location de casque des élèves qui n'en auraient pas.

Il est proposé par M^{me} Alexandra Beaudet :

Qu'il y ait dérangement à l'horaire pour l'activité de fin d'année dans les deux édifices et qu'un montant du fonds à destination spéciale soit pris pour la location de casque à Saint-Sébastien au besoin.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.5.6 Autorisation pour utilisation du FDS-OPP Henryville pour payer l'activité de fin d'année le 23 juin : \$1,868.72

M^{me} Josée Roberge informe les membres qu'à Henryville l'activité de fin d'année coûtera 1868,72 \$ et à Saint-Sébastien 825 \$ pour les jeux gonflables, 250 \$ pour le dîner et 150 \$ pour des jeux.

Résolution 2022-05-04-CÉ-172

Il est proposé par M^{me} Alexandra Beaudet :

Qu'un montant de 1 868,72 \$ soit pris dans le fonds à destination spéciale (OPP Henryville) pour payer l'activité de fin d'année à Henryville et qu'un montant de 1225 \$ soit pris dans le fonds à destination spéciale (OPP Saint-Sébastien) pour payer l'activité de fin d'année à Saint-Sébastien.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.5.7 Demande de FDS-OPP pour des foulards pour le projet pirate à Saint-Sébastien. : 163,12 \$

Résolution 2022-05-04-CÉ-173

M^{me} Josée Roberge informe les membres que ce montant servirait à compléter le nombre de foulards pour le projet pirate, afin que chaque élève en ait un.

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain :

Qu'un montant de 163,12 \$ soit pris dans le fonds à destination spéciale (OPP) pour l'achat de foulards pour le projet pirate à Saint-Sébastien.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Information sur l'activité : Bonjour l'école date le 17 juin 2022

M^{me} Marie-Ève Millaire informe les membres que l'activité "Bonjour l'école" pour les futurs élèves de maternelle aura lieu le matin du 17 juin à Henryville et l'après-midi à Saint-Sébastien.

6.7 Présentation des documents pour les frais chargés aux parents. Tableau Aide-mémoire. La liste des effets scolaires et la liste des frais chargés aux parents. La résolution aura lieu lors du CÉ de juin.

M^{me} Josée Roberge informe les membres qu'ils recevront les listes d'effets scolaires par courriel afin de les lire à l'avance. La résolution aura lieu à la séance du 15 juin 2022.

6.8 Rappel du processus de transfert des élèves en cas de dépassement.

M^{me} Johanne Savoie présente le tableau de processus de transfert d'élèves en cas de déplacement d'élèves.

6.9 Entente de prêt du terrain de soccer pour l'été à la municipalité. (Approbation)

Résolution 2022-05-04-CÉ-174

M^{me} Johanne Savoie informe les membres que l'école a obtenu une demande pour le prêt du terrain de soccer à l'édifice Henryville.

Il est proposé par M^{me} Alexandra Beudet :

Que l'école Capitaine-Luc-Fortin édifice Henryville prête gratuitement le terrain de soccer selon la condition suivante : Le terrain et les filets des buts devront être remis dans leur état. S'il y a bris des filets, ceux-ci devront être remplacés.

Il est à noter que les toilettes de l'école ne seront pas disponibles.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7. Mots de la technicienne du service de garde

M^{me} Marie-Pier Pelletier informe les membres qu'à la journée pédagogique du 20 mai, le thème sera " Une minute pour gagner "et qu'Édith a trouvé une commandite pour fournir le repas. Lors de la journée pédagogique du 17 juin, les élèves inscrits au service de garde iront en sortie à Venise-en-Québec.

8. Mots de la représentante du comité de parents (Alexandra Beudet)

Rien à ajouter. M^{me} Alexandra Beudet fera un suivi de la rencontre, qui avait lieu ce soir en même temps que la séance du conseil d'établissement, au prochain CÉ.

9. Mots de l'OPP d'Henryville et mots de l'OPP de Saint-Sébastien

M^{me} Josianne Duval-Beudin mentionne que les membres de l'OPP aideront pour les activités de fin d'année et les activités des finissants.

JS F.D

10. Varia

Projet Bioalimentaire

M^{me} Danielle Berleur présente aux membres le projet bioalimentaire. Elle informe que quelques enseignantes ont communiqué avec des organismes afin de connaître leur intérêt à participer au projet.

Danielle a inscrit l'école à l'appel de projets et si l'école est retenue, le transport et les activités en lien avec ce projet seront payés par une subvention.

11. Question du public (10 min) (Teams)

Rien à ajouter.

12. Levée de l'assemblée

Résolution 2022-05-04-CÉ-175


Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités :

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain :

Que l'assemblée soit levée à 20 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Président du CÉ


Direction
